



Réhabilitation écologique du bassin d'orage de Pousset

Responsable projet: Contrat de rivière du Haut-Geer ASBL, Julien MOLS

Calendrier:

Moyen et long terme.

Partenaires et engagements:

- Commune de Remicourt: entretien et logistique.
- Les membres du P.C.D.N.: aménagement, entretien et information.

Objectifs:

Le bassin d'orage de Pousset est un site de 50 ares qui a été désigné par l'aCREA comme zone centrale du réseau écologique de Remicourt. Suite à un curage radical du bassin en hiver 2009-2010, ce site a malheureusement perdu ce qualificatif. Il est néanmoins possible de lui redonner son intérêt biologique en lui affectant une gestion raisonnée.

Contenu:

Obtenir l'accord de la commune afin d'adopter une gestion écologique raisonnée du site (réalisé via le programme d'action 2011-2013 du CRHG).

Définir un plan de gestion en fonction de la biodiversité qui va se réinstaller peu à peu spontanément.

Aider via des plantations le repeuplement spontané si besoin en est.

Communiquer l'intérêt écologique de ce bassin via un panneau didactique.

Public ciblé:

Les habitants de la Commune de Remicourt et ceux des communes limitrophes.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau réseau écologique et/ ou de la sensibilisation:

Recréer une zone centrale caractéristique qui existait il y a peu, si rare sur le territoire communal.

Promotion:

Le site internet du PCDN pour l'ensemble du projet, le bulletin communal, les "toutes-boîtes", le groupe "Facebook", les documents édités par le PCDN, les panneaux didactiques à placer permettront de sensibiliser la population au rôle écologique d'un bassin d'orage en plus de son rôle hydraulique.

Estimation budgétaire:

Faible et faisant partie du planning normal du service des travaux de la commune.

Financement:

- Acquis: Service des travaux de la Commune.
- À rechercher: financement de l'installation du panneau didactique.